

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du 16 décembre 2025

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 038-213803570-20251216-DEL202576DM3-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le dix décembre deux mille vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal CROIBIER, 1^{er} Adjoint du Maire.

PRESENTS : Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Nathalie GARCIAU, Serge ARGOUD, Thierry VERGER, Murielle SALCEDO, Michael BUISSON SIMON, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Christiane GAUTHIER MEYER, Marie Pierre MANGE.

ABSENTS : Magali GUILLOT, Christophe MASAT, Bertho MAYETTE, Corinne GALLIEN, Arnaud MARTINEZ, Alexandre MOUGIN

Secrétaire de séance : Christiane MEYER-GAUTHIER

Nombre de conseillers
En exercice : 20
Présents : 14
Votants : 14

DEL 2025 76DM N° 3 : Intégration d'études – budget communal

Il convient d'intégrer les études concernant :

- le relevé topographique pour la réalisation du terrain synthétique pour 1 350€
- les études de la vidéoprotection pour un montant de 402€
- Les annonces pour le terrain synthétique pour un montant de 895.46€

Dépenses d'investissement Chapitre 041 intégration d'études : article 212 : 2 245.46€

Dépenses d'investissement chapitre 041 Intégration d'études : article 2158 : 402

Recettes d'investissement : 041 : intégration d'études : article 203 : 2 647.46€

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 17/12/ 2025 ;

Le Secrétaire,

Christiane MEYER-GAUTHIER

Le 1^{er} Adjoint,

Pascal CROIBIER

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 038-213803570-20251216-DEL202576DM3-DE